

Fracture éducative : l'heure du choix économique

La France réserve à sa jeunesse des lendemains difficiles. Les inégalités de formation constituent un mal social endémique, et cette fracture éducative mène notre pays droit vers son déclin économique.

Tous les indicateurs sont au rouge : parmi nos concitoyens, 9 % seraient illettrés, 150.000 jeunes – soit 20 % d'une génération – sortent chaque année de l'école sans diplôme et le taux de bacheliers stagne autour de deux tiers d'une classe d'âge. Surtout, cette fracture est socialement polarisée : les deux tiers des enfants d'ouvriers sont en retard à l'issue du collège contre à peine plus de 10 % des enfants de cadres supérieurs ; un jeune des milieux populaires a 27 fois moins de chances qu'un jeune des classes aisées d'intégrer une grande école (ENS, ENA, HEC ou Polytechnique), proportion sans notable amélioration depuis les années 1950 !

Cette fracture éducative, qui affecte les jeunes les moins favorisés, est un enjeu économique qui ne peut plus être ignoré.

D'abord parce que le chômage des jeunes, structurellement élevé en France (autour de 23 %), concerne deux fois plus les non-diplômés que les diplômés de l'enseignement supérieur. Alors qu'on observe pour la première fois depuis la Libération une régression du nombre de jeunes diplômés accédant au marché de l'emploi, les employeurs sont de plus en plus exigeants en termes de diplômes. Une ségrégation durable s'installe entre des « insiders » formés et des outsiders rejetés vers le chômage, voire la sortie pure et simple du marché du travail.

Ensuite, l'activité économique est pénalisée par la sous-formation d'une trop large frange de la main-d'œuvre : déficit de personnel qualifié (dans le BTP ou l'ar-

tisanat), moindre rigueur professionnelle, faible motivation à effectuer des tâches peu qualifiées, souvent peu valorisantes, surtout en l'absence de perspectives de promotion. Cette même précarité dégrade l'état de santé des salariés : accidents du travail, pathologies du comportement et états dépressifs présentent un coût socio-économique reconnu.

Enfin, la fracture éducative mine la cohésion sociale. La ghettoïsation sociale et éducative de ceux qui ne peuvent aller ni à l'école, ni au travail participe d'un cercle vicieux entre chômage, problèmes sociaux, ségrégation scolaire et, souvent, délinquance. Les « incivilités » dissuadent l'installation, créatrice d'emploi, de commerces de proximité ou de PME au sein des grands ensembles urbains, malgré les dispositifs de « zones franches » ou de « zones urbaines sensibles ».

Dans la grande compétition économique mondiale, cet abandon de nombreux jeunes à leur échec scolaire est un handicap dangereux pour la France. Désormais, notre système éducatif ne présente qu'une performance moyenne : contrairement aux idées reçues, l'école française n'est pas sensiblement plus efficace ni plus égalitaire que les écoles anglo-saxonnes. Ainsi le pourcentage d'élèves au niveau le plus faible de l'enquête internationale d'évaluation PISA-OCDE est de 18 % aux États-Unis pour 15 % en France, et seulement 13 % au Royaume-Uni. De plus, la concurrence des pays en développement ne doit pas être sous-estimée et ne concernera pas éternellement le secteur manufacturier. Il est légitime de se féliciter de construire des A380 si cela ne vient pas occulter la concurrence future des 165.000 ingénieurs anglophones que les universités in-

diennes forment chaque année.

Face à ces enjeux, la rationalité économique commande de résorber la fracture éducative française : il est urgent d'engager la révolution du temps périscolaire et de lancer une politique ambitieuse de « seconde chance scolaire ».

Certes, pour atteindre une « masse critique » de travailleurs formés, notre pays devrait avant tout rénover son Education nationale, et notamment achever le volet qualitatif de la massification scolaire en accroissant les dépenses consacrées à un meilleur suivi personnalisé de l'élève (développement des tutorats et du soutien individuel, réduction du nombre d'élèves par classe, en priorité). Mais cette augmentation des crédits à l'éducation n'a aujourd'hui presque aucune chance de faire l'objet d'un quelconque consensus politique, surtout dans un contexte de contrainte durable de nos finances publiques. Ainsi, les zones d'éducation prioritaires (ZEP) ont été récemment présentées comme un échec, sans qu'on précise qu'elles ne reçoivent que 10 % de moyens supplémentaires par rapport aux autres zones, contre 100 % de moyens supplémentaires dans les dispositifs équivalents de certains pays du nord de l'Europe. Or, les travaux de Thomas Piketty ont montré que passer de classes de 22 à 18 élèves en ZEP réduirait de 40 % l'écart de résultats au CE2 entre écoles en ZEP et hors ZEP.

Par conséquent, il convient désormais d'agir sur le temps périscolaire et postscolaire. Pour une heure passée sur les bancs de l'école, un élève français en passe quatre hors de la classe. A cet égard, l'environnement socio-culturel est un déterminant trop discriminant pour être négligé davantage par la puissance publique. La défiscalisation partielle du soutien scolaire privé ne permet pas à elle seule d'agir

massivement en direction des familles modestes. Il faut envisager de développer un corps de professeurs volontaires spécialisés dans le soutien scolaire, encourager des associations d'aide aux devoirs ou de parrainage (notamment parmi les seniors et les étudiants), mieux coordonner les activités des centres de loisirs avec le corps enseignant, multiplier les sorties culturelles hors temps de classe, étendre les heures d'« études » après l'école, ou même augmenter les capacités d'internat pour aider les familles les plus en difficulté. Enfin, pour les jeunes sortis de l'école sans diplôme, il est nécessaire de créer de véritables écoles de la deuxième chance permettant de concilier vie active et préparation de diplômes (CAP, BEP, bac pro ou général), améliorer l'information sur les droits à la formation du salarié dans les entreprises ou les préparations aux concours internes dans les administrations, mais surtout populariser la validation des acquis de l'expérience. La formation initiale ne doit plus rester la pierre de touche de la valeur des travailleurs, au détriment de l'expérience et de la formation continue.

Il n'y a aucune fatalité à ce que l'élève en difficulté devienne un travailleur mésestimé, il s'agit donc de valoriser la volonté de mieux se former, et d'offrir à chacun cette possibilité tout au long de son parcours professionnel. De toute évidence, l'adoption urgente de mesures en faveur d'une meilleure formation des jeunes ne traduirait pas seulement le choix de l'équité face à celui de la fracture éducative, mais également le choix de la performance face à celui de l'impréparation aux défis économiques à venir.

MEHDI OURAoui (normalien) et NICOLAS SERRIE (polytechnicien) animent la Conférence Périclès, cercle de réflexion sur la diversité sociale dans l'enseignement supérieur.